



Compte rendu de la réunion du COPIL du site Natura 2000 FR9301519 « Le Buëch »

Jeudi 20 novembre 2025 – Garde-Colombe

Rédaction : Théophane ROUBALLAY

PERSONNES PRÉSENTES

LANTEAUME Catherine – Élu de la commune de Sigottier - Présidente du COPIL N2000 « Le Buëch »
ROUIT Daniel – Maire de la commune de Serres
NICOLAS Gérard – Maire de la commune de Val-Buëch-Méouge
CREMILLIEUX Gilles – Maire de la commune d'Orpierre
CONSTANS Didier – Adjoint de la commune de Mison
MORENO Juan – Président du SMIGIBA
PAVIER Marc – Élu du SMIGIBA
DOUCENDE David – Fédération de la Pêche des Hautes-Alpes
ABEL-COINDOZ Rémi – PNR des Baronnies Provençales
CHOFFEL Jean Pierre – AAPPMA La truite du Buëch
EYNARD Didier – Office National des Forêts
TETU Morgane – Région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur
BURLET Éric – SMIGIBA
HUSTACHE Éric – SMIGIBA
ROUBALLAY Théophane – SMIGIBA

PERSONNES EN VISIO

VOISIN Séverine – CD 05
JEAN Théo – Agence de l'eau RMC

PERSONNES EXCUSÉES

OLIVARI Georges – Rapporteur scientifique
SPAGNUO Daniel – Président CCSB
SCHULER Jean – Maire de la commune de Trescléoux
BELLANGER Françoise – Élu de la commune de Veynes
LEBROS Georges – Maire de la commune de Montmaur
REYNAUD-FREY Annick – Mairesse de la commune de Méreuil
La Direction Départementale des Territoires des Hautes Alpes
L'AAPPMA Gaule Sisteronaise
La Chambre d'Agriculture des Hautes Alpes
Les services départementaux de l'Office Français de la Biodiversité
Le CEN PACA
L'association Arnica Montana
La Fédération Départementale des Chasseurs du 04
EDF

1 INTRODUCTION

Mme LANTEAUME introduit la réunion du comité de pilotage et rappelle que celui-ci se veut être un espace d'échange et de dialogue. L'ordre du jour est présenté.

Des éléments de contexte sur le site Natura 2000 du Buëch sont rappelés.

L'accès à la présentation et au compte rendu de la réunion du dernière COPIL qui s'est tenue le 12 juin 2024 est communiqué :

<https://hautes-alpes.n2000.fr>



2 CONVENTION 2025 - 2027

Les éléments financiers concernant la fin de la convention 2022-2024 sont présentés. Il est précisé que la différence entre l'enveloppe prévisionnelle et le solde est dû principalement au changement de chargé de mission.

Le cadrage pour la convention 2025-2027 est présenté. La principale nouveauté concerne le passage à un *taux horaire forfaitaire* pour le financement du poste de chargé de mission.

La convention 2025-2027 comprend également l'animation du site N2000 du Marais de Manteyer. Parmi les prestations, deux études sont prévues. Celle sur les invertébrés aquatiques des adoux sera lancée en 2026.

Mme TETU (Région Sud) précise que le budget de prestations est plutôt élevé par rapport à celui des autres site Natura 2000

3 SUIVIS ET GESTION DES ADOUX

Les précédentes études et actions qui se sont tenues sur les adoux sont rappelées.

Les points suivants sont abordés :

- Résultat du suivi des frayères : M DOUCENDE (FDP 05) : Impact très fort sur les populations piscicoles des crues en décembre (2023) & meilleur résilience des populations de poissons si présence d'adoux
- Suivi de la température en cours , stage à venir pour les autres paramètres physico-chimiques.
- Etude sur les invertébrés prévue en 2026/2027
- Entretien adoux Garenne et Glacière 2024/2025 : Évitement de piétinement (ovins) : mise en œuvre d'un parc mobile/MAEC -> Dépose clôture en Ursus avec AAPPMA « la Truite du Buëch »

4 AUTRES SUIVIS SCIENTIFIQUES

- Chiroptères

Les résultats du suivi des colonies de Grand Rhinolophe du Petit Buëch sont présentés.

Sur le Pont de Pierre (Serres), les mesures suivantes ont été prises par le CD 05 : Défavorabilisation lors des travaux et reconstruction à l'identique de la corniche du pont. Les colonies présentes avant les travaux ne sont pas encore revenues. En parallèle, il y eu une demande d'assistance de la part de riverains à proximité suite à l'arrivée d'une

colonie chez eux.

Mme TETU précise qu'une étude est en cours sur l'identification des gîtes à Chiroptère sur les ouvrages du 04

- Loutre d'Europe

Aucun indice trouvé lors des prospections 2025

- Azuré de la Sanguisorbe

Il n'y a pas eu d'étude spécifique depuis 2014 sur le bassin versant du Buëch. Ainsi, il a été décidé d'inscrire une étude est dans le contrat de rivière II afin d'étudier la trame turquoise du bassin versant en prenant comme espèce cible l'Azuré de la Sanguisorbe.

Mme TETU fait part d'expérimentation sur le bassin de la Bléone de transplantation de grandes sanguisorbes (plante hôte). La plante est toutefois bien présente sur le bassin versant et ne semble pas être un élément limitant pour le développement de l'Azuré.

M ABEL-COINDOZ (PNRBP) : Précise que les résultats des suivis 2024/2025 dans le département de la Drôme laisse présager un effondrement des populations d'Azuré

- Suivis piscicoles

Les résultats des dernières pêches effectuées sur les stations DCE sont présentés. Les derniers IPR (= Indice Poisson Rivière) sont Moyen à Mauvais

M DOUCENDE précise que de nombreuses pêches d'inventaires sont réalisées également par la fédération de pêche sur les affluents.

- Nouvelles espèces

La description d'une nouvelle espèce (un ostracode) au niveau mondial est présentée, ainsi que la découverte en PACA d'un coléoptère spécialiste des embâcles.

- Suivi thermie

Le réseau de suivi de la température en lien avec le travail de suivi de la qualité de l'eau du Département 05 est présenté.

Mme VOISIN (CD 05) précise que le levé aéroporté se fera sur le Petit Buëch + Grand Buëch (jusqu'aux Gorges d'Agnielles) en 2026. Pour se faire il faut des différences de températures marquées, et des conditions météo stables.

- Niveau de la nappe

Le piézomètre installé à Ribiers montre des niveaux de nappe plutôt excédentaires ces deux dernières années.

5 GESTION DES EVEE

- Buddléia de David = Arbre à papillons

L'opération teste effectuée au cours de l'été 2025 est présentée. La possibilité de faire de la mobilisation citoyenne, par exemple via des avis de recherche, est partagée.

Mme TETU évoque également la possibilité de solliciter les lycées agricoles pour des opérations de lutte.

- Renouées asiatiques

Un rappel historique des actions de lutte contre les renouées asiatiques effectuées sur le bassin versant, ainsi que les nouvelles actions entreprises par le SMIGIBA en 2025 sont présentés.

Les travaux d'éradications des renouées effectués par le SMIGIBA en 2012/2013 sont soulignés par la Fédération de Pêche du 05. Il ne faut toutefois pas arrêté le combat.

M NICOLAS (Val-Buëch-Méouge) insiste sur l'urgence d'agir sur cette problématique avant qu'il ne soit trop tard. Il s'inquiète de la diversité et du nombre du plus en plus important d'espèces exotiques envahissantes sur le territoire.

M MORENO (SMIGIBA) interroge sur le contrôle de l'entrée des espèces sur le territoire national.

Il est précisé que dans le cas de figure des renouées ou de la buddléia, il s'agit d'introductions plutôt anciennes (années 70) sur le territoire.

Mme TETU précise qu'une convention existe entre la Région SUD et le CBNMed afin d'assister les chargé.es de mission Natura 2000 de PACA dans la lutte contre les EVEE

M JEAN (AERMC) précise que l'Agence de l'Eau RMC peut participer aux financements de lutte contre les EVEE. Pour se faire, il est nécessaire qu'une stratégie de lutte soit élaborée, à l'exception des actions contre les renouées asiatiques qui peuvent être financé sans stratégie préalable.

Il est précisé qu'une stratégie sera élaborée dans le cadre du contrat de rivière II. Elle permettra notamment de prioriser les actions en fonction des espèces et des enjeux locaux.

6 COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Les actions de communication et sensibilisation réalisées sont présentées :

- Sorties thématiques
- Soirée chauves-souris
- Évènements
- Programme scolaire

M DOUCENDE s'interroge sur la provenance des participants à ces animations ... plutôt locaux ou touristes ?

M ROUIT, qui a pu participer à une sortie thématique, précise qu'il y avait au cours de cette sortie autant de locaux que de touristes

Il semblerait que la répartition entre locaux et touristes est variante suivant l'animation et la saison (été vs printemps/automne), mais pour autant il y a généralement les deux publics.

M CHOFFEL (Truite du Buëch) précise qu'avec son association ils effectuent également de nombreuses actions de sensibilisation sur les milieux aquatiques au près du jeune public.

En lien également avec les actions de sensibilisation effectuées par la fédération de pêche des Hautes-Alpes, il est partagé l'intérêt de mettre en commun les divers actions et outils de sensibilisation.

7 CONTRAT DE RIVIÈRE II 2026 – 2031

La liste des actions inscrites dans le contrat de rivière II en relation avec les objectifs identifiés dans le cadre de la gestion du site Natura 2000 est présentée succinctement. Quelques discussions ont porté sur les points suivants :

- **Atlas de Biodiversité du Bassin Versant**

M PAVIER (SMIGIBA) précise que pour la commune de Lus la Croix Haute dont il est élu, l'ABC qui a été réalisé a eu un véritable succès au près des citoyens, qui ont trouvé à travers cet outil un moyen de s'impliquer dans la préservation de la biodiversité.

- **Dispositif écoguide**

Ce dispositif est actuellement porté par PNR BP et déployé sur les Gorges de la Méouge. Le SMIGIBA est impliqué dans l'accompagnement de ce dispositif (formation, appuis ...)

Mme LANTEAUME souligne l'importance de ce dispositif sur le territoire, ainsi que la communication faite autour

8 EI NATURA 2000

Les différentes projets, travaux et plans qui ont pu nécessiter une évaluation des incidences au titre de Natura 2000 sont listés.

Il est présenté des exemples de travaux effectués par le Département 05 dans lesquels des solutions moins impactantes pour le milieu ont été envisagées.

Mme VOISIN précise que lorsque les conditions le permettent, des solutions en génie végétale ou mixte sont systématiquement recherchées.

9 DIVERS

- Dotation aménités rurales

Le cadrage et les montants de la dotation aménité rurale pour l'année 2025 sont présentés.

M CREMILLIEUX (Orpierre) s'inquiète qu'en absence de fléchage de cette subvention, celle-ci est rarement affectée en totalité sur des actions environnementales.

M ROUIT précise que sur la commune de Serres, cette dotation a permis de faire financer des plantations d'arbres, et l'achat d'un livre sur les oiseaux du Buëch offert aux enfants des écoles.

Des échanges concernant l'intérêt de mettre en avant les actions financées par cette dotation sont partagées.

- Élections municipales

Les membres du COPIL sont interrogés concernant l'implication des futur.es élu.es dans la démarche Natura 2000.

Il est précisé que la présidente de COPIL reste élue en son nom propre même si elle ne

siège plus au Conseil Municipal de sa commune. Le cas échéant, il faudra procéder à une réélection de la présidence lors de la réunion du COPIL N2000 suivant.

Mme TETU précise que des rencontres entre élu.es Natura 2000 de la Région SUD sont organisées dans le cadre de la mission inter-réseaux.

M ABEL-COINDOZ précise qu'au PNRBP, une réunion avec l'ensemble des déléguées Natura 2000 est prévue.

M MORENO souligne la difficulté d'impliquer localement les élu.es, et fait part de l'intérêt d'organiser des rencontres par secteurs.

Mme Catherine LANTEAUME clôture la réunion du COPIL et remercie l'ensemble des participants